

FOIRE AUX QUESTIONS
Concours Découvrez ton Rio Tinto mondial... à Londres!
Opérations Atlantique, groupe Aluminium

Pour plus de détails, consultez les [Règlements du concours](#).

En acceptant le prix, vous vous engagez à :

- Agir en tant qu'ambassadeur de Rio Tinto de votre région lors d'un voyage professionnel :
 - Respecter les lois et règlements du Royaume-Uni et représenter avec dignité et loyauté l'entreprise en tout temps.
 - Participer aux activités organisées par Rio Tinto sur place.
 - Donner de la visibilité à votre expérience en participant à des entrevues-témoignages avant, pendant et après le voyage, autant pour le bénéfice de nos collègues que pour celui de la communauté.
 - Accepter d'être filmé(e) et pris(e) en photo avant, pendant et après le voyage et que ces images soient utilisées à l'interne comme à l'externe.
 - Vous assurer de détenir un passeport valide pour un minimum de huit (8) mois à compter d'avril 2024 (échéance au plus tôt en décembre 2024). Il en va de même pour la personne qui vous accompagne.
 - Suivre les règles sanitaires applicables au moment du voyage, incluant les recommandations en matière de vaccination contre la COVID-19 de votre gouvernement et du Royaume-Uni.
-

1. Quels sont les critères pour participer?

Les employé(e)s éligibles :

- Doivent être des employé(e)s permanents de Rio Tinto et relever des Opérations Atlantique du groupe Aluminium, ou faire partie d'une fonction qui dessert directement et principalement cette unité d'affaires.
- Doivent avoir un minimum d'un an d'ancienneté au moment du voyage professionnel (avril 2024).
- Doivent être « actifs » à l'emploi au moment du concours et du voyage professionnel – c'est-à-dire ne pas être à la retraite, en absence longue durée ou en congé parental.
- Doivent être en mesure de pouvoir prendre l'avion et de voyager dans un autre pays.

2. Combien y aura-t-il de gagnant(e)s?

Ce concours a lieu au niveau des Opérations Atlantique du groupe Aluminium. Au total, il y aura neuf (9) employé(e)s gagnant(e)s qui auront tous la possibilité d'être accompagné(e)s. Les gagnant(e)s seront réparti(e)s par région, selon la taille des équipes.

- Canada - Québec (*excluant le CRDA*) : 5 personnes gagnantes
- Canada - Colombie-Britannique et Alberta : 2 personnes gagnantes
- France - ATS (*incluant le CRDA*) : 1 personne gagnante
- Islande - ISAL : 1 personne gagnante

3. Quel est le processus de sélection? Quelles sont mes chances de gagner?

Le concours a lieu en trois étapes lors desquelles seront sélectionnés par tirage au sort 180 demi-finalistes, 90 finalistes, et neuf (9) gagnant(e)s. Les tirages au sort parmi les participant(e)s auront lieu d'ici la fin juin. Si vous êtes demi-finaliste, vous aurez une chance sur 20 de gagner, et une chance sur 10 si vous êtes finaliste.

Étape 1 : vous devez répondre à 10 questions à choix multiples sur Rio Tinto. Pour être éligible au tirage, nul besoin d'avoir toutes les bonnes réponses; c'est la participation qui compte.

Étape 2 : si vous faites partie des 180 demi-finalistes, vous devez répondre en quelques mots ou quelques phrases à la question suivante : « Nos trois valeurs d'entreprise sont la bienveillance, le courage et la curiosité. De quelle façon incarnez-vous l'une de nos valeurs dans votre travail? » Précision : ce n'est pas un concours de rédaction, mais plutôt de participation. Vous devez accepter que votre réponse puisse être diffusée publiquement, au complet ou en partie, de façon anonyme.

Étape 3 : si vous faites partie des 90 finalistes, vous devez répondre en quelques mots ou quelques phrases à la question suivante : « Notre nouvelle mission d'entreprise est : "Trouver de meilleures façons de fournir les matériaux dont le monde a besoin". Comment notre mission vous interpelle-t-elle dans votre quotidien pour l'avenir de l'aluminium? » Précision : ce n'est pas un concours de rédaction, mais plutôt de participation. Vous devez accepter que votre réponse puisse être diffusée publiquement, au complet ou en partie, de façon anonyme.

4. Quand aura lieu le voyage professionnel et quelle est la durée?

Le voyage est prévu en mars-avril 2024, après les congés scolaires souvent prévus autour de cette période au Canada. Les dates exactes restent à déterminer. La durée totale du séjour est de sept (7) jours, incluant le déplacement.

5. Quel est l'objectif du voyage professionnel? Pourquoi Londres?

L'objectif de ce voyage professionnel est d'en apprendre davantage sur Rio Tinto, découvrir le siège social, ainsi que de visiter un lieu empreint d'histoire sur les débuts de l'entreprise. C'est à Londres, au Royaume-Uni, où se situe le siège social de Rio Tinto. En tant qu'ambassadeurs de votre région, les gagnant(e)s partageront leur expérience et leurs apprentissages à leurs collègues et à la communauté, avant, pendant et après leur déplacement.

C'est le 29 mars 1873 que la Société Rio Tinto a été enregistrée à Londres par un groupe d'hommes d'affaires dirigé par Hugh Matheson, le directeur écossais d'une banque londonienne. Matheson était l'un des hommes les mieux connus du quartier financier de Londres.

6. Quels sont les plans? Est-ce que nous aurons du temps libre?

Pendant les heures ouvrables, des activités d'échanges et de découvertes dans le cadre du travail seront planifiées, en plus de visites guidées qui concerneront entre autres notre histoire. Oui, vous aurez des périodes de temps libre en dehors des heures ouvrables pour vous reposer ou pour visiter la ville à votre rythme.

7. Je ne parle pas anglais... est-ce que je peux quand même participer?

Tout à fait. Nous voulons rendre possible ce voyage professionnel pour tous nos employé(e)s, peu importe leur langue de travail et leur niveau de compréhension de l'anglais. Nous nous assurerons qu'il y ait de la traduction sur place (anglais, français, islandais), et que vous puissiez comprendre et vous exprimer lors des activités de groupe. Nous ne pourrions cependant pas assurer la traduction lors de vos temps libres.

8. Le voyage professionnel m'intéresse, mais suis-je bienvenu(e) au bureau de Londres? Dois-je préparer des questions?

Les membres du comité exécutif sont informés de ce voyage professionnel et les personnes gagnantes seront les bienvenues. Tous les employé(e)s ont leur place pour en apprendre plus sur le fonctionnement du comité exécutif et pour élargir leurs connaissances de l'entreprise.

Les personnes gagnantes seront contactées plusieurs semaines avant leur départ afin de préparer leur déplacement et de répondre aux questions ou préoccupations.

9. Dois-je prendre mon temps de vacances pour ce voyage professionnel?

Non, ce sera du temps de travail pour les cinq (5) jours ouvrables de ce voyage. Il s'agit d'une initiative de la direction d'offrir une opportunité de développement et de partage, d'autant plus que vous agirez comme ambassadeur de votre région.

10. Qui pourrait m'accompagner?

Vous pouvez être accompagné(e) de la personne de votre choix, comme votre conjoint(e), un(e) ami(e), un(e) collègue, ou un membre de votre famille. Cependant, l'âge minimal est de 18 ans. De plus, la personne doit détenir un passeport valide et doit être en mesure de pouvoir prendre l'avion et de voyager dans un autre pays.

11. Puis-je être accompagné(e) d'un(e) employé(e) Rio Tinto?

Oui. Il faut cependant avoir l'accord de son gestionnaire, car la personne devra prévoir un congé avec son temps de vacances pour participer.

12. Quelle est la valeur du voyage professionnel? S'agit-il d'un avantage imposable?

Chacun des neuf (9) prix ont une valeur approximative de 12 000 \$ CA. Puisqu'il s'agit d'un déplacement professionnel où vous aurez un rôle à jouer comme ambassadeur de votre région avant, pendant et après le voyage, il ne s'agit pas d'un avantage imposable pour les personnes gagnantes.

Cependant, en vertu des règles fiscales relatives à chacun(e) des gagnant(e)s, le montant représentant le coût du voyage dont a bénéficié la personne accompagnatrice sera considéré comme un avantage imposable et sera, de ce fait, ajouté au revenu de l'année de l'employé(e). Cela représente un avantage imposable d'une valeur approximative de 4500 \$ CA.

Il est également possible de voyager seul(e), si cela est préférable, et il n'y aura ainsi pas d'avantage imposable.

13. Dois-je avoir l'autorisation de mon patron pour participer au voyage professionnel?

Oui, mais les efforts seront faits afin que tous les employé(e)s gagnant(e)s puissent prendre part au voyage.

14. Dois-je m'occuper de quelque chose pour l'organisation?

Le voyage sera le plus clé en main possible : les réservations (avion, transport, hébergement, repas) seront faites pour vous. De plus, nous travaillons présentement avec une agence réputée pour l'organisation de visites historiques et reliées à nos opérations. Seules vos activités sur votre temps personnel, en dehors des heures ouvrables, ne seront pas organisées.

15. Puis-je prolonger mon séjour sur mon temps personnel?

Oui, avec l'accord de votre gestionnaire et à vos frais. Le prolongement du séjour doit être planifié avant l'achat des billets d'avion. La personne accompagnatrice doit revenir au pays au même moment que l'employé(e) gagnant(e).

16. Quelles sont les dépenses payées par Rio Tinto et celles qui ne le sont pas?

Rio Tinto paiera les transports (avion, taxis, etc.), l'hébergement, les activités de groupe ainsi que les repas, selon un budget établi. Les achats et activités lors des périodes libres seront aux frais des employé(e)s. Les frais de bagages supplémentaires, s'il y a lieu, devront aussi être payés par les employé(e)s.

17. Que faire si je n'ai pas de carte de crédit Rio Tinto? Et de cellulaire Rio Tinto?

Une vérification sera faite avec les personnes gagnantes pour déterminer leurs besoins. Nous nous assurerons que les paiements lors du déplacement et le cellulaire ne soient pas un frein.

18. Est-il nécessaire d'avoir un visa? Une assurance-voyage?

Il n'est pas nécessaire d'avoir un visa pour ce type de voyage au Royaume-Uni pour les personnes ayant la citoyenneté canadienne, française ou islandaise. Concernant l'assurance-voyage, les employé(e)s sont automatiquement couvert(e)s par l'assurance de Rio Tinto pour les voyages personnels et d'affaires, de même que leurs conjoint(e)s et leurs enfants de 18 ans et plus aux études à temps plein. Selon le cas, la personne accompagnatrice pourrait avoir besoin d'une assurance-voyage.

19. Qu'arrivera-t-il si je gagne mais que je ne peux plus participer finalement?

Nous proposerons le voyage à un(e) autre employé(e) finaliste au concours. Il n'y aura pas de compensation monétaire, peu importe la raison de votre désistement.